République Française - Département de la Creuse

ELECTIONS LEGISLATIVES - Scrutin de ballottage du 25 Novembre 1962

1re Circonscription de la Creuse - GUERET

ELECTRICES, ELECTEURS,

L'UNION DES REPUBLICAINS et des LAÏCS S'AFFIRME

- **Pour battre les candidats du pouvoir et de la réaction cléricale;**
- **Pour assurer l'élection de TOURTAUD à Guéret et de CHANDERNAGOR à Aubusson.**

Bien avant le premier tour, le Parti Communiste Français avait défini sa position pour le second tour en ces termes : « *Nous maintiendrons nos candidats là où ils auront été désignés par le suffrage universel pour battre les hommes du pouvoir personnel ou de la réaction. Partout ailleurs, nous mettrons tout en œuvre pour contribuer à l'échec de ces derniers.* »

Dans la circonscription d'Aubusson, notre camarade Raymond LABROUSSE se désiste en faveur de CHANDERNAGOR — candidat de la S.F.I.O., arrivé en tête — et appelle ses électeurs à voter pour lui au deuxième tour.

Dans la circonscription de Guéret, c'est notre camarade Auguste TOURTAUD qui est placé en première position. Il se maintient et doit bénéficier du retrait du socialiste indépendant LABOUESSE, soutenu par la S.F.I.O. au premier tour.

Dans les deux circonscriptions, les candidats du P. S. U. se désistent et appellent à voter pour CHANDERNAGOR et TOURTAUD.

Ainsi donc, dans tout le département comme en de nombreuses autres circonscriptions, l'union des forces démocratiques se réalisera pour battre la réaction.

C'est là une situation nouvelle qui répond au désir profond qu'ont les républicains, les laïcs creusois de voir se renforcer l'opposition au régime actuel et s'ouvrir les perspectives d'une véritable démocratie.

Dans votre circonscription, il reste donc Auguste TOURTAUD, le candidat de cette union, face au baron De Pierrebourg, le candidat du pouvoir personnel et de la réaction cléricale.

Candidat du pouvoir personnel, le baron, dans sa profession de foi, déclare : « *J'ai rappelé ce que nous devons au général de Gaulle... Je ne me présente pas pour combattre demain la présence du général de Gaulle à la tête de l'Etat...* » et qui fait appel, pour sa campagne, au soutien de l'ex-R.P.F. Brissat ; le baron ose se référer aux revendications du Comité de Guéret, alors qu'il soutient la politique gaulliste contre laquelle les paysans creusois se sont dressés par milliers à plusieurs reprises. CES DERNIERS NE SERONT PAS DUPES. *Ils n'oublieront pas « ce qu'ils doivent au général », en particulier :* la suppression de l'indexation des prix agricoles, l'augmentation des taxes sur la viande, le vin, l'abaissement de 15 à 10 % de la ristourne sur l'achat de matériel agricole, la franchise sur les remboursements de la Sécurité Sociale et surtout la mise en place de toutes les mesures visant à faire disparaître le plus vite possible les petites exploitations familiales agricoles.

Auguste TOURTAUD, candidat du Parti Communiste, dont le secrétaire général adjoint n'est autre que *le militant paysan Waldeck Rochet*, défendra *une politique agricole d'aide prioritaire aux petits paysans.*

Candidat de la réaction cléricale, le baron estime « périmées les luttes du début du siècle » pour la laïcité de l'Ecole et de l'Etat. Député, il a voté les lois antilaïques de décembre 1959 ; conseiller général, il a été le seul à refuser de signer la pétition laïque qui recueillit l'approbation de 93 % des Creusois.

Aux côtés de Morice pendant la guerre d'Algérie, il a été le député le plus ultra. Souvenez-vous qu'il n'a pas voulu voter la levée de l'immunité parlementaire de l'O.A.S. Lagaillarde !

ELECTRICES, ELECTEURS,

Les choses sont claires, l'enjeu est d'importance :

— ou la démocratie, ou le pouvoir personnel ;

— ou le militant républicain et laïc, ou le réactionnaire clérical.

— le défenseur des travailleurs de la ville et de la campagne, des vieux, des petites gens, ou le tenant du capitalisme et de la spéculation, des « grandes familles » d'exploiteurs et des hobereaux.

Allons-nous tolérer plus longtemps que notre département, aux vieilles traditions républicaines, soit représenté par un baron que seule la désunion a permis d'implanter ? Electeurs radicaux, votre responsabilité est particulièrement engagée.

Electeurs socialistes et vous tous qui souhaitez le rassemblement de toutes les forces de gauche, rappelez-vous que notre Parti a su montrer sa volonté d'œuvrer pour cette union indispensable.

Récemment, à Aubusson, il a contribué, par le désistement de ses candidats, au succès de la liste municipale partielle présentée par la S.F.I.O., comme il a permis, par son vote au deuxième tour, la réélection du sénateur, président du Conseil général, Pauly.

C'est au candidat unique des républicains, A. TOURTAUD, que doivent aller en masse les suffrages creusois, avec la certitude de battre le baron qui avec les voix de l'U. N. R. Trégnier, recueillerait 13.981 suffrages, alors que communistes, socialistes et P.S.U. doivent non seulement retrouver mais accroître les 16.770 voix qui leur ont été accordées au premier tour.

Pas une voix républicaine et laïque ne doit se perdre ou s'égarer. Et les abstentionnistes du premier tour, dont beaucoup n'ont pas voté en l'absence d'une perspective valable d'union républicaine, doivent, le 25 novembre, assurer le succès du candidat des forces démocratiques.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Votez creusois, c'est-à-dire laïc et républicain.

Pour avoir à l'Assemblée Nationale une ferme opposition à la politique gaulliste dont vous êtes les victimes.

VOTEZ pour Auguste TOURTAUD, candidat du Parti Communiste Français, le candidat d'union républicaine.

APPEL DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE (P.S.U.)

Remerciements et désistements

Nous remercions bien vivement les 6.020 électrices et électeurs de la Creuse — soit près de 10 % des suffrages exprimés — qui, le 18 novembre 1962, se sont portés sur les candidats du Parti Socialiste Unifié (P.S.U.).

Pour le deuxième tour, le 25 novembre, le seul impératif qui se pose aux républicains, aux démocrates, aux socialistes de toutes obédiences, est de s'unir pour battre les candidats de la réaction, du pouvoir gaulliste et des lois anti-laïques.

Fidèle à cette tactique d'union de la gauche, le Parti Socialiste Unifié a pris les décisions suivantes :

PREMIERE CIRCONSCRIPTION (GUERET) :

Nous lançons un appel pressant à nos 2.683 électrices et électeurs pour qu'ils reportent leurs suffrages sur le citoyen Auguste TOURTAUD. Aucune voix ne doit lui manquer pour faire échec à l'adversaire commun.

Notre candidat, le docteur Jean MONTEILLER, se désiste en faveur d'Auguste TOURTAUD.

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION (AUBUSSON) :

Le suffrage universel ayant désigné le citoyen CHANDERNAGOR en tête des candidats de gauche, le P.S.U. invite ses 3.337 électrices et électeurs à reporter leurs suffrages sur son nom.

Notre candidat, le docteur Pierre FERRAND, se désiste en sa faveur.

Républicains et socialistes creusois, le 25 novembre, notre département doit chasser la droite et les inconditionnels du pouvoir gaulliste. Nous pressons les abstentionnistes du premier tour d'aller aux urnes pour rendre cette victoire définitive.

VIVE LE SOCIALISME ! VIVE LA REPUBLIQUE !

La Fédération de la Creuse du Parti Socialiste Unifié (P.S.U.).

Les candidats : Drs Jean MONTEILLER et Pierre FERRAND.

Appel du Comité Départemental d'Action Laïque

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le Comité Départemental d'Action Laïque demande à tous les Creusois qui ont signé la pétition de 1959 à 93 % de n'accorder leur voix au second tour qu'aux candidats qui ont voté contre la loi Debré et mis dans leur programme et dans leur profession de foi l'engagement de défendre la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, de travailler à la démocratisation de l'enseignement et à la réforme scolaire.

En conséquence, nous leur demandons de refuser obstinément leur suffrage aux candidats cléricaux qui ont voté la loi Debré accordant les fonds de l'Etat à l'enseignement privé au détriment des enfants de l'Ecole publique.

Les cinq organisations du Comité Départemental d'Action Laïque (F.E.N., S.N.I., F.O.L. Parents d'élèves, Délégués cantonaux).

Imprimerie Rivet & Cie - Limoges